

Bilan et planification concernant le bassin versant des Trois Lacs

L'organisme de concertation pour l'eau des bassins versants de la rivière Nicolet (COPERNIC) organise une cinquième table de concertation, le jeudi 24 janvier prochain à 18 h 30 à la salle municipale de Saint-Adrien.



NATHALIE HURDLE

nathalie.hurdle@quebecomedia.com

L'organisme souhaite que l'ensemble des acteurs de l'eau : citoyens, élus, agriculteurs et industriels, prennent part à cette rencontre.

Ce sera l'occasion de faire le point sur les actions réalisées dans le bassin versant à ce jour, et de planifier les prochaines étapes.

L'accumulation de sédiments et la prolifération de plantes aquatiques dans le lac a mené en 2010 à l'élaboration concertée par l'ensemble des acteurs de l'eau d'un plan directeur de l'eau (PDE). Ce document est un outil de planification qui vise à déterminer et à prioriser les interventions à réa-

liser dans le bassin versant pour améliorer la qualité de l'eau du lac. Cette rencontre annuelle de la table de concertation est fondamentale pour l'avenir du lac des Trois Lacs, aussi bien que pour la gestion intégrée de l'eau dans l'ensemble du bassin. Elle se veut également une étape importante pour le maintien de la synergie entre tous les partenaires qui travaillent de concert pour un même objectif, soit la mise en œuvre du PDE et l'amélioration de la qualité de l'eau de tout le bassin des Trois Lacs

Rappelons que COPERNIC est un organisme mandaté par le gouvernement du Québec en vertu de la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection*. En concertation avec les acteurs de l'eau, il élabore les plans directeurs de l'eau et assure le suivi de leur mise en œuvre. Il a pour mission de promouvoir la gestion intégrée des ressources en eau du bassin versant de la rivière Nicolet et de Baie-du-Febvre, afin de favoriser la protection et la mise en valeur du milieu hydrique et la pérennité économique de ses usages.



José Lamarche, chargé de projet à COPERNIC, prenant les mesures pour la réalisation d'un plan d'aménagement de bande riveraine.

Vous pensez
confort...



Nous payons les
TAXES
pour vous

0%
d'intérêt sur
le financement¹
RÉSERVOIR DE MAZOUT



OFFRE AUX NOUVEAUX CLIENTS!

**Sonic,
votre fournisseur
d'énergies, propane
et produits pétroliers.**

Contactez-nous et n'oubliez pas de mentionner le code de promotion P1212-4.

Nous aussi!

Sonic

www.sonic.coop | 819 359-2255

¹Pour les nouveaux clients Sonic résidentiels uniquement. Là où le service est offert. Valable pour une seule adresse de livraison.

La livraison doit être effectuée par Sonic (minimum de 450 litres par livraison) avant le 31 décembre 2013. Cette promotion ne peut être jumelée à aucune autre promotion et est non monnayable.

²Applicable sur les réservoirs résidentiels au mazout à double fond, double paroi ou en fibre de verre. Le rabais correspond à l'équivalent de la TPS et de la TVQ sur votre facture (facture maximum de 1600 \$ taxes incluses). En vigueur jusqu'au 30 juin 2013.

³Offre valide jusqu'au 30 juin 2013. Selon la disponibilité des produits. Là où le service est offert. Cette offre ne peut être jumelée à une autre promotion.

0 % d'intérêt sur le financement jusqu'à 24 mois à l'achat d'un réservoir ECOGARD™ sécuritaire et garanti 25 ans. Cette offre peut être modifiée ou retirée en tout temps sans préavis.